

École primaire
316 route de Thoiry
01630 SERGY

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE du 18 / 06 / 2026



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : M. PARRA			
MEMBRES VOTANT			
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directrice de l'école - Présidente : M ^{me} JONVILLE Lydie	X		
Maire : M ^{me} MOINE Catherine		X	
Mairie : M ^{me} MICHAUD Amélie	X		
ENSEIGNANTS DE L'ÉCOLE			
M ^{me} ABBADIE Emma		X	
M ^{me} CHATELAN Céline	X		
M ^{me} DI SANTO Nelly		X	
M ^{me} JOMAIN Erika	X		
M ^{me} LEIMBACHER Aline	X		
M. MARTIN Théo (TR)		X	
M ^{me} OLIVIER Mathilde	X		
M ^{me} PEYRONNET Laurie	X		
M ^{me} REISSIER Stéphanie (TR)	X		
M ^{me} ROMERO Jessica		X	
M ^{me} SALOT Léa (TR)	X		
M. VERDON Thibaut	X		
Un des maîtres du RASED : M ^{me} WATEL Delphine		X	
REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES			Suppléants assurant un remplacement
M ^{me} NAVID Anna	X		
M. GUILLET Yannick	X		
M ^{me} DELAMARE Audrey	X		
M ^{me} MARGUET Johanne	X		
M ^{me} BRACKE-SAFARIK Tatiana	X		
M ^{me} BOULANGER-MERMINOD Marie-Hélène	X		
M ^{me} POURRET Laurie	X		
M ^{me} MERGLEN Nelline	X		
M ^{me} VILTART Adeline	X		
M ^{me} CHÉNIN Mathilde	X		
M ^{me} LE GORREC Alice		X	
M ^{me} HALAL Suzanne		X	
M. DAMJANOVIC Stanislav	X		
M ^{me} VUILLERMOZ Ingrid	X		
M ^{me} MICHAUD Amyna		X	
M ^{me} RENARD Aline	X		
M ^{me} BAKRA Caroline		X	
VOIX CONSULTATIVE			
RASED : M ^{me} WATEL		X	
Médecin scolaire :			
Infirmier(e) scolaire :			
Assistante sociale :			
Représentant périscolaire : M ^{me} PIQUARD Aurélia	X		
D.D.E.N. :			
Invité :			

Procès-verbal établi le 18 / 06 / 2026

La présidente, directrice de l'école
Nom : JONVILLE Lydie
Signature

La secrétaire,
Nom :
Signature

Date : jeudi 18 juin 2026

Heure de début : 19h

Ordre du jour :

- ⇨ points d'information : présentations, situation de l'école et rentrée 2026, informations générales sur l'école
- ⇨ sujet 1 soumis à avis : Informations concernant la vie des élèves
 - nombre d'avis positifs : 20/20
 - nombre d'avis négatifs : 0/20

Heure de fin : 21h10

Monsieur l'Inspecteur est excusé.

1 Situation de l'école et rentrée scolaire 2026

Jeudi 18 juin, 234 élèves seront présents.

Répartition par niveau :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
32	32	27	30	26	32	26	29

Les prévisions pour la rentrée scolaire 2026 sont :

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Annoncées	16	33	30	27	30	25	32	26
Mises à jour	18	31	31	29	27	24	33	24

Pour les PS : attente de l'admission par suite d'une demande de dérogation (+1)

Total : 217 (219 annoncés)

Concernant les enseignants :

Les départs suivants sont prévus : M^{mes} Magali WETTSTEIN, Léa SALOT, Stéphanie REISSIER, Emma ABBADIE et M. Théo MARTIN.

M^{me} Aurellia JOUVE-KOUBIAK rejoint l'équipe enseignante.

Certaines enseignantes travailleront à temps partiel : M^{mes} Aline LEIMBACHER (80%), Céline CHATELAN (80%), Jessica ROMERO (50%) ainsi que Lydie JONVILLE qui dispose de deux décharges dont l'une à 50% pour la direction de l'école. Les enseignants chargés de les compléter les jours où elles ne seront pas en classe n'ont pas encore été désignés. Toutefois, l'Inspecteur de la circonscription de Gex souhaite stabiliser les équipes et maintenir les personnels dans les écoles sur plusieurs années. Une demande a donc été adressée à l'Inspecteur afin que M^{me} Laurie PEYRONNET soit maintenue comme complément de Lydie JONVILLE et de Céline CHATELAN, comme en 2025-2026.

En octobre 2026, M^{me} Mathilde OLIVIER, qui est enceinte, commencera son congé maternité qui devrait se prolonger jusqu'à la fin de l'année scolaire. Une demande a déjà été transmise à l'Inspecteur afin que M^{me} Magali WETTSTEIN, qui connaît les élèves et les parents, assure son remplacement. Les Représentants de parents rédigeront aussi un mail pour appuyer cette demande.

2 Informations sur le fonctionnement de l'école

a) Informations générales sur l'école

- Exercice de sécurité

L'évacuation incendie a eu lieu vendredi 12 juin à 16h05. Les 2 classes de CM1/CM2 n'étaient pas présentes mais ont dû participer à une évacuation pendant l'une des nuits de leur voyage.

- Compte-rendu du Conseil de Délégués du 11 juin à 15h30

Changer les jeux de la cour (rangés dans les placards)

Plus d'abris pour les vélos

- Canicule

Les fortes chaleurs ont un impact important sur les bâtiments et sur tous les occupants.

Le Ministère de l'Education nationale a transmis aux écoles un document expliquant les bons réflexes à adopter. Cependant, dans certaines classes, les températures augmentent très rapidement notamment lorsqu'elles disposent de grandes vitres sans volet.

En complément des ventilateurs déjà dans l'école, les nouveaux appareils ont été préparés puis installés dans les classes par les services techniques. Malgré les courants d'air, les températures sont déjà élevées alors que ce n'est que le premier jour.

La salle de repos, située à l'étage du bâtiment des maternelles, a été transférée dans le bâtiment le plus ancien.

Des solutions temporaires sont également mises en place comme l'utilisation de locaux plus frais ou le travail dans les espaces verts. L'ouverture anticipée des locaux permettrait de limiter la montée des températures.

- ⇒ Proposition 1 : demander à la mairie d'équiper les classes de vaporisateurs pendant les fortes chaleurs.
- ⇒ Proposition 2 : demander à la mairie de trouver des solutions pérennes (climatisation, ventilation double flux...)

Pour information :

La fermeture d'une école ne peut intervenir qu'à l'issue d'une concertation entre le Préfet de l'Ain, le Maire et l'Inspecteur d'Académie. Elle est envisagée lorsque le bâtiment ne permet pas de faire face aux fortes chaleurs et qu'il présente un risque pour les élèves comme pour les personnels. L'ensemble des dispositifs mis en place (ventilateurs, climatiseurs, etc.) doit également être pris en compte dans l'évaluation.

En cas de fermeture, la mairie a toutefois l'obligation de proposer aux familles une solution de garde alternative.

- Retards après 8h30

Après discussion entre les membres présents au Conseil d'école, la décision suivante sera intégrée au règlement intérieur 2026-2027 :

En cas de retard, l'accueil se fera après la demi-journée : à 11h30 pour les enfants inscrits à la cantine et à 13h30 pour ceux non-inscrits.

- ⇒ Proposition d'ajouter un affichage pour demander aux parents de ne pas déposer leurs enfants par-dessus le portail. Les enseignants doivent rédiger l'affichage pour que la mairie installe un panneau.

b) Informations concernant la vie des élèves

- Concours Non Au Harcèlement

La classe de CP/CE1 a participé au concours et a eu le coup de cœur départemental. La récompense a été remise mardi 9 juin au collège de Ceyzériat.

- Projets effectués, en cours ou déjà prévus

Projet sur les 4 saisons

- Fête du printemps

Après les fêtes de l'automne et de l'hiver, celle du printemps s'est tenue le vendredi 29 mai. En parallèle de l'exposition des œuvres réalisées par les élèves, l'école de musique a proposé une découverte des instruments à destination des enfants.

- Fête de l'école

Samedi 27 juin, le spectacle organisé par toutes les classes commencera à 10h. Le thème sera celui de la 4^e saison : l'été.

Cycle 1

- Sortie à Dinoplagne

Les 3 classes de PS/MS/GS sont parties mardi 16 juin à Dinoplagne.

- Pompiers

Vendredi 19 juin, les 3 classes iront visiter la caserne des pompiers de Sergy.

Cycle 2

- Correspondance de la classe de CP avec la classe de 26 élèves de CP de Crozet

Tout au long de l'année scolaire 2025-2026, les élèves des 2 classes ont effectué des échanges de photos et de documents. Cette année, ce sont les élèves de Sergy qui rejoindront ceux de Crozet en car le 19 juin. Pour cette journée, les activités suivantes ont été organisées : une pyramide des défis, du land art, la fabrication d'une carte offerte aux correspondants et un pique-nique.

- Les ruches

Le jeudi 28 mai, les deux classes de CE1/CE2 ont visité la miellerie de Céligny. Équipés comme de véritables apiculteurs, les élèves ont pu s'approcher des deux ruches qu'ils parrainent. Chacun est reparti avec un pot de miel en cadeau.

Le mardi 23 juin, ces mêmes élèves se rendront à la ferme pédagogique du Haut Chablais, à Allinges, où ils pourront observer l'intérieur d'une ruche installée derrière une vitre.

- Maison du Salève

Vendredi 3 juillet, les 2 classes de GS/CP et CP/CE1 iront à la maison du Salève pour participer à une balade des artistes et à l'atelier du géologue.

- Permis piéton pour les CE2

Tous les élèves de CE2 passeront le permis piéton avant la fin de l'année scolaire.

- Pétanque

Au cours de la dernière période de l'année, les élèves de la classe de CE1/CE2 A ont bénéficié du prêt de 26 jeux de boules adaptés aux enfants et de l'accompagnement de deux membres de l'association sergienne de pétanque. Ils ont ainsi participé à neuf séances, chacune organisée de manière identique : 15 minutes d'échauffement, des ateliers de perfectionnement (pointer, tirer, élaborer une stratégie), puis 15 minutes de jeu libre.

Parents et grands-parents ont été invités à se joindre aux séances afin de favoriser les échanges intergénérationnels.

Cycles 2 et 3

- Natation

Pour les élèves de CP et CM2, 10 séances de 40 minutes étaient prévues au Centre nautique de Saint-Genis. Cependant, celui-ci a été fermé pendant plus d'une semaine pour maintenance. 4 séances ont été supprimées et 2 ont pu être ajoutées. Les élèves ont donc pu bénéficier de 8 séances du 4 au 29 mai.

Cycle 3

- Journal d'école

La création d'un journal d'école offre aux élèves l'occasion de travailler la production d'écrits en respectant les contraintes propres aux articles. Le journal des élèves de CM1/CM2 B est actuellement en cours de rédaction.

- Ascension du Reculet

Le jeudi 30 avril, les élèves de CM1/CM2 A et B ont réalisé cette ascension accompagnés de quatre professionnels de la montagne. Pour s'y préparer, ils avaient effectué au préalable plusieurs randonnées de difficulté progressive.

- Permis internet pour les CM2

Le permis s'est déroulé en deux séances animées par des gendarmes, la première ayant eu lieu le vendredi 23 janvier et la seconde au mois de mai.

- Voyage scolaire

Les classes de CM1/CM2 A et B ont participé au voyage scolaire à Chorges du 8 au 12 juin 2026.

Tous les cycles

- Projet sensoriel : « senteurs »

Les classes ont travaillé sur la reconnaissance de fragrances et d'odeurs familières avec un parent dont c'est le métier. Il leur a notamment expliqué le rôle essentiel de l'odorat dans la perception du goût. Les élèves ont aussi découvert le principe de création d'un parfum à partir de l'association de molécules odorantes. Afin de finaliser ce projet, ce parent a créé le parfum de l'école dont chaque élève aura un souvenir sur une petite céramique.

- Les Olympiades

Elles sont prévues mardi 30 juin. Les 30 groupes d'élèves seront ceux constitués pour le grand décroisement de Noël. Les jeux seront adaptés afin de privilégier les activités calmes et à l'ombre.

- Pot de remerciement des bénévoles sur l'année

Les adultes qui ont accompagné les classes lors des sorties, des projets ou des voyages sont invités à participer au pot de remerciement organisé jeudi 2 juillet à 18h30.

3 Réponses des enseignants aux questions posées par les parents

Q 1 : Quelle est la place de l'enseignement des langues étrangères dans les différents cycles au sein des programmes scolaires ? À qui s'adressent les cours de langues étrangères CNI et les cours EILE ? Les familles auraient besoin d'une clarification de l'accès à l'apprentissage des langues étrangères pour leurs enfants.

Pour les élèves de cycle 1, c'est un éveil aux langues.

Pour les élèves de cycle 2, l'organisation des apprentissages varient d'une classe à l'autre : un peu tous les jours ou une séance plus longue 1 fois par semaine.

Pour les élèves de cycle 3, il y a des séances en décroisement et aussi en classe.

Les séances en anglais ont souvent lieu lorsque les élèves vont en cours de langues (CNI).

Pour les CNI (Cours de Langues Intégrés), les conditions d'accès ont changé. Maintenant, les élèves accueillis doivent avoir un niveau de langue maternelle. Seuls les élèves du CP au CM2 sont concernés par ces enseignements.

5 langues sont proposées : espagnol, italien, allemand, anglais et néerlandais.

Les informations sont transmises aux écoles par chacune des organisations. Le site de l'école est alors mis à jour. Les séances peuvent avoir lieu les mardis après-midi (cycle 2), les mercredis ou les vendredis après-midi (cycle 3).

Pour les EILE (Enseignements Internationaux de Langues Etrangères), la DSDEN effectue une enquête tous les ans. Les parents ont quelques jours pour proposer d'inscrire leurs enfants à l'une des 4 langues proposées (arabe, italien, portugais et turc).

Les EILE concernent les élèves qui sont en CE1, CE2, CM1 ou CM2. Cependant contrairement aux CNI, la langue choisie n'est pas forcément une langue maternelle. Les séances durent 1h30 par semaine et se déroulent hors temps scolaire. Ils n'ont pas forcément lieu tous les ans, ni aux mêmes horaires, ni dans la même école.

C'est la DSDEN qui écrit aux écoles pour indiquer les cours qui vont avoir lieu. Les écoles qui accueillent les enseignants transmettent les informations (lieu, horaires, date de la 1^{ère} séance) aux écoles ayant eu des demandes. Les directions d'école contactent alors les familles concernées.

Pour les CNI, plusieurs mails d'information sont transmis aux parents. Pour les EILE, les délais étant très courts, un seul mail est envoyé. Les familles ayant des enfants présents aux cours, reçoivent directement le document.

Pour de plus amples informations sur les EILE ou les CNI, vous pouvez consulter les sites suivants :

<https://www.education.gouv.fr/bo/2025/Hebdo33/MENE2517055C>

<https://ecole-primaire-sergy.edu01.ac-lyon.fr/?p=541>

Q 2 : Pouvez-vous rappeler les modalités pour joindre l'école ou le périscolaire par téléphone en cas de besoin ? Les questions transmises par courriel à l'adresse de l'école restent souvent sans réponse. Pouvez-vous vous assurer qu'une réponse soit donnée aux parents d'élèves par ce canal de communication ?

Pour l'école : 04 50 42 00 34 Les messages sont écoutés plusieurs fois par semaine. Cependant, les lundis et mardis, tous les enseignants sont dans leur classe.

Pour le périscolaire : 06 44 34 23 36 ou 09 72 32 46 32 (Aurélia PIQUARD)

Les mails sont traités en priorité selon leur nature : les questions liées à la scolarité des élèves, les demandes institutionnelles, les besoins de documents ou de rendez-vous. Avant toute réponse, l'enseignant de la classe concernée est systématiquement informé. Les délais de réponse peuvent être variables : un message n'obtient une réponse que lorsqu'elle est réellement nécessaire. Il arrive également que la réponse soit intégrée dans un message collectif, comme pour la visite du collège. Les informations concernant les absences (maladie, rendez-vous médicaux...) doivent être transmises directement aux enseignants via Educartable.

Si un mail important reste sans réponse, les parents sont invités à le renvoyer une seconde fois.

Q 3 : La visite du collège prévue le mardi 9 juin tombe pendant la classe bleue. Serait-il possible à l'avenir d'éviter un tel conflit de dates ? Les parents s'interrogent et sont inquiets sur la procédure à suivre pour l'inscription de leur enfant au collège. Cette visite est-elle obligatoire ? L'inscription au cours de FCA est-elle possible en dehors de cette visite ? Les parents doivent-ils communiquer directement avec la direction du collège ? Une autre date de visite est-elle prévue ? Avez-vous envisagé une présentation virtuelle ou faite par un CPE en classe pour préparer les CM2 à leur entrée au collège ?

C'est un concours de circonstances : le collège a été informé de la réunion un mois à l'avance, mais le voyage était déjà programmé. Après échanges avec l'établissement pour trouver une solution, les élèves le visiteront finalement le mardi 16 juin après-midi.

Concernant les inscriptions, le collège contacte directement les familles dans les jours suivant les affectations. Depuis l'année 2023-2024, l'information ne transite plus par l'école. Toutefois, si certaines familles n'ont pas réalisé la procédure, le collège reprend contact avec l'école.

L'option FCA (Français et Culture Antique) a été présentée aux parents le 9 juin. Elle peut être choisie au moment de l'inscription au collège.

Les Serjeunes interviendront en classe le 2 juillet pour présenter le collège (fonctionnement, sanctions, prévention du harcèlement, démarches à suivre) et répondre aux questions des élèves de CM2.

Pour toute information complémentaire, les parents peuvent joindre directement le secrétariat du collège à l'adresse : ce.0010975e@ac-lyon.fr ou au 04 50 42 25 25.

Q 4 : Quel est le délai de publication du PV des conseils d'école ? Quelle est la procédure de validation des PV entre les différents acteurs ?

Le délai légal est de **15 jours**. L'affichage constitue la seule obligation officielle ; la publication n'est pas requise. Le document est prérempli et actualisé pendant le Conseil d'école par le secrétaire de séance. Dans les jours suivants, les réponses de la Mairie sont ajoutées par simple copier-coller. Il peut ensuite faire l'objet d'allers-retours pour corrections entre les représentants de parents et la directrice. Les modifications visent à améliorer la transcription des propos tenus en Conseil.

Lorsqu'il est finalisé, l'affichage du nouveau procès-verbal remplace le précédent et la publication est effectuée en parallèle.

Q 5 : Pourquoi Léa Salot, maîtresse remplaçante longue durée de Nelly Di Santo, est-elle régulièrement affectée dans d'autres écoles pour remplacer des enseignants absents ? Elle a pourtant la responsabilité de la classe de PS-MS-GS 1 de Nelly Di Santo jusqu'à la fin de son congé maternité.

Mme Léa SALOT est une enseignante remplaçante, même si elle est affectée sur un congé long, elle a avant tout un poste de remplaçante.

L'inspecteur de la circonscription a averti les directeurs que les remplaçants pouvaient être affectés très temporairement sur un autre remplacement dont les priorités étaient plus importantes que celles de l'école de Sergy, ou une école ayant bénéficié de peu de remplacements.

Dans les priorités, il y a les écoles de 2, 3 ou 4 classes mais comme l'école de Sergy n'a eu que peu de jours avec des enseignants non remplacés, alors Mme SALOT a été appelée sur d'autres écoles où les jours non remplacés ont été plus nombreux.

4 Réponses de la mairie aux questions posées par les parents

Pour la mairie :

Q 1 : La question des toilettes continue à préoccuper les parents et les enfants. Le système de fermeture des portes n'est pas sécurisant. Plusieurs enfants ne se sentent pas en confiance pour fermer les portes à clé, ce qui peut être source d'inconfort physiologique et psychologique. Une rénovation des systèmes de fermeture pourrait-elle être envisagée afin d'améliorer leur intimité et leur sécurité au quotidien ? Par ailleurs, nous avons évoqué lors du dernier conseil d'école une sensibilisation sur l'usage des toilettes et l'importance de respecter ses besoins physiologiques, est-ce que cela a pu avoir lieu dans les classes ?

La municipalité est tout à fait favorable à une sensibilisation des enfants au respect de leurs besoins physiologiques et à l'importance d'utiliser les toilettes lorsqu'ils en ressentent le besoin. Cette démarche ne peut toutefois être menée qu'en partenariat avec l'équipe enseignante, qui reste l'acteur principal de ce type d'action éducative.

À notre connaissance, il n'existe pas d'intervenants spécialisés sur cette thématique. Nous pouvons néanmoins réfléchir, avec l'école, à la possibilité de faire intervenir des personnes ressources (parents d'élèves, professionnels de santé ou élus disposant de connaissances dans ce domaine).

Concernant les équipements, les remarques relatives au système de fermeture des portes ont bien été prises en compte. L'adjoint aux travaux s'est rendu sur place hier soir et des améliorations seront réalisées d'ici la rentrée scolaire.

Q 2 : Les enfants envoient régulièrement les ballons dans le cimetière. Un filet pourrait-il être installé pour élever la séparation déjà faite par le mur ?

Nous avons bien identifié cette problématique. Au-delà de la récupération des ballons, cette situation soulève également des questions de respect du lieu ainsi que d'esthétique pour les familles qui viennent se recueillir au cimetière.

Nous en avons discuté en commission scolaire et la commission Travaux va désormais se pencher sur ce sujet afin d'étudier les solutions envisageables.

Q 3 : Peut-on faire un point sur la végétalisation des espaces extérieurs ? Cour des maternelles et cour de l'école élémentaire ?

La végétalisation de la cour de l'école élémentaire est aujourd'hui achevée. Les arbres et arbustes plantés s'inscrivent dans le cadre des mesures de compensation écologique liées à la ZAC. Il convient désormais de leur laisser le temps de s'installer et de se développer.

Concernant la cour des maternelles, les aménagements sont liés au projet de rénovation du bâtiment B. Les travaux de végétalisation seront donc étudiés dans ce cadre.

Q 4 : La cour des maternelles aurait besoin d'une réorganisation de ses espaces de jeu et de ses espaces verts. Cela a-t-il été pris en compte dans le projet de rénovation du bâtiment B ?

Oui, cette question est intégrée à la réflexion menée autour du projet de rénovation du bâtiment B.

La municipalité souhaite toutefois veiller à une bonne gestion des deniers publics. Les aménagements qui pourraient être réalisés à court terme devront tenir compte du fait que des travaux plus importants pourraient débuter dans les prochaines années et nécessiter la reprise de certains espaces extérieurs.

Q 5 : Pouvez-vous nous indiquer où est publié le poste d'animateur dont nous avons parlé lors du dernier conseil d'école ? En effet, nous avons voulu relayer cette offre d'emploi, mais nous ne l'avons pas trouvée sur internet.

Les offres d'emploi ont été diffusées sur Indeed, sur les réseaux sociaux de la commune, sur le site internet de la commune ainsi que sur le portail Emploi Territorial.

Q 6 : Dans le cadre du projet de réhabilitation des abords de l'école et du parking, une attention particulière pourrait-elle être portée au déplacement sécurisé des piétons et des vélos ? Les prairies fleuries réduisent la visibilité des passages piétons.

Merci d'avoir signalé ce point de vigilance. La municipalité va transmettre cette remarque aux services techniques afin d'étudier les solutions permettant d'améliorer la visibilité des passages piétons tout en conservant les bénéfices apportés par les prairies fleuries.

Q 7 : Pouvons-nous avoir des précisions quant au remplacement de l'ATSEM Valérie GOLZ qui est actuellement remplacée uniquement les matinées ? Comment sont organisés les temps de sieste ? Qui accueille les maternelles de la PMGS 3 à 13h30 ? Enfin, nous espérons qu'à partir de la rentrée prochaine, les enfants pourront à nouveau bénéficier de l'encadrement habituel.

Afin d'assurer la continuité du service auprès des enfants, la municipalité a engagé une réflexion globale sur les effectifs des ATSEM.

À la rentrée prochaine, deux postes d'ATSEM seront créés dans le tableau des effectifs de la commune afin de remplacer les départs de Valérie Golz et de Véronique Gavi. Des agents actuellement affectés au périscolaire évolueront vers des fonctions d'ATSEM. En parallèle, des recrutements seront lancés pour renforcer les équipes périscolaires, notamment à la suite d'une démission récente.

L'objectif est de retrouver un fonctionnement pérenne permettant d'assurer un encadrement de qualité pour les enfants.

Pour le périscolaire :

Q 1 : Pouvez-vous rappeler les modalités pour joindre l'école ou le périscolaire en cas de besoin ?

Pour contacter le service périscolaire et la cantine, deux adresses sont à votre disposition :

- cantine@sergy.fr
- periscolaire@sergy.fr

La responsable du service, Mme Aurélia Piquard, est également joignable par téléphone au 06 44 34 23 36 ou sur la ligne directe du bureau au 09 72 32 46 32. N'hésitez pas à lui laisser un message vocal en cas d'indisponibilité.

Le service périscolaire ne répond pas au téléphone de l'école et n'a pas accès à Educartable. Il est donc impératif de contacter le service par l'une des adresses e-mail ci-dessus ou par téléphone.

Q 2 : Serait-il possible d'installer un point d'eau accessible (fontaine à eau avec petit jet) dans la cour pour que les enfants puissent se désaltérer ? En effet, les gourdes restent souvent dans la classe pendant la pause méridienne.

Les enfants ont déjà accès à de l'eau potable grâce aux sanitaires situés sous le préau du bâtiment A. L'installation d'une fontaine à eau extérieure soulève plusieurs contraintes techniques, notamment en période hivernale en raison des risques de gel.

Dans le cadre d'éventuels travaux futurs sur les sanitaires, la municipalité pourra toutefois étudier l'installation d'un robinet spécifiquement adapté à la consommation d'eau par les enfants.

Remerciements

Les représentantes et les représentants des parents d'élèves tiennent à remercier la mairie, le service périscolaire, ainsi que l'équipe enseignante pour cette année scolaire qui s'achève et qui met, une fois encore, en évidence le dynamisme de chacun des acteurs au service de l'éducation et du bien-être des enfants. Nous saluons l'esprit de collaboration qui nous unit.

D'abord, nous remercions chaleureusement l'équipe enseignante à la créativité débordante et à l'énergie inépuisable. Tout au long de l'année, vous offrez à nos enfants la possibilité de grandir et d'apprendre sereinement en cultivant leur curiosité. Nous vous sommes reconnaissants de nous avoir ouvert les portes de l'école à l'occasion de fêtes des saisons pour que nous puissions déambuler et partager un peu de la foisonnante vie de l'école.

Ensuite, nous remercions tous les agents du périscolaire et particulièrement Aurélia Piquard, qui coordonne le service. En relai de l'école, vous accueillez nos enfants avec bienveillance sur les temps où ils ont besoin de jouer, de bouger, parfois même de se défouler. Bravo pour la participation aux expositions lors des fêtes des saisons. Nous avons apprécié de découvrir les beaux travaux réalisés sur le temps périscolaire : quelle créativité !

Enfin, nous remercions l'équipe municipale pour son engagement dans le domaine de l'éducation. Nous la savons soucieuse d'offrir le meilleur aux enfants de Sergy en s'assurant du bon fonctionnement de l'école et de ses équipements, mais aussi en veillant à un accueil périscolaire de qualité.

FIN : 21h10